



**Manifestation pour le droit
à la santé, dans la vie, au
travail, en retraite.**

**Samedi 13 octobre 2007
Place MASSENA- Nice 14 h 30**



Le départ anticipé à la retraite pour les salariés ayant effectué des travaux pénibles, est l'objet d'une négociation entre les organisations syndicales de salariés et d'employeurs.

La CGT participera à ces rendez-vous pour **défendre notre droit à la santé**, tant dans la vie, qu'au travail ou en retraite. **Une large mobilisation des salariés comptera pour ces négociations.**

Une situation très aggravée ...

Une enquête du ministère du travail montrait en 2006 qu'entre 1998 et 2005 l'intensification du travail restait à un niveau très haut et que cette pression s'aggravait encore pour les ouvriers les salariés et les cadres . La charge mentale est en augmentation et contribue à une dégradation générale des conditions de travail.

L'exposition aux bruits, aux produits chimiques, à la variation de température, le port de charges lourdes, les nouvelles formes de management et d'organisation du travail, les résultats qui sont attendus de vous sans vous en donner les moyens, ont des conséquences sur votre santé et sur la situation financière de la Sécurité Sociale.

La CGT estime leur coût à 80 milliards d'euros par an.

Une conférence de presse de la Sécu, le 30 janvier 2007 révélait 11 000 à 23 000 nouveaux cas de cancers attribuables aux expositions professionnelles alors que seulement 2 059 étaient reconnus en 2005.

La CGT propose :

- ↳ La reconnaissance de l'ensemble des accidents et maladies contractés au travail.
- ↳ Une indemnisation des victimes du travail tenant compte de la totalité des préjudices subis.
- ↳ Le droit à la retraite anticipée pour tous les travaux pénibles et astreignants.
- ↳ Des moyens réels pour développer la prévention des risques dans chaque entreprise.
- ↳ Un droit d'expression et de regard concernant l'organisation de notre travail.

Franchise médicale, TVA sociale ...

contribuent au recul de la protection sociale. Pour la CGT l'accès aux soins ne peut-être subordonné aux revenus du malade.

Il y a urgence à modifier la contribution des entreprises. Aujourd'hui les entreprises qui licencient participent moins au financement de la Sécu que celles qui embauchent !

Autre solution urgente, l'augmentation des salaires et la création de vrais emplois.

La CGT, luttiez plus pour vivre mieux... syndiquez-vous !